

Comptes rendus de sorties

Les comptes rendus de sorties des années 2006 et 2007 sont disponibles au secrétariat de l'association.

Vous êtes à jour de votre cotisation, vous avez participé à une ou plusieurs sorties en 2006 et/ou 2007 et vous souhaitez obtenir le ou les comptes rendus correspondants ?

Passez nous voir à notre local du 138, rue du Général Leclerc à Seloncourt et notre équipe se fera un plaisir de vous les remettre gracieusement.

LE MOT DE LA TRESORIÈRE

Rappel des cotisations 2008 :

Adhérent individuel : 25 euros / 15 euros (sans bulletin annuel)

Couple adhérent : 35 euros / 28 euros (sans bulletin annuel)

Étudiant adhérent : 15 euros / 12 euros (sans bulletin annuel)

Fête de la Nature 2008

Attention, n'oubliez pas, chers lecteurs, de réserver votre dernier week-end du mois de septembre 2008.

En effet, les 27, 28 et 29 septembre 2008 se tiendra la Fête de la Nature à la salle polyvalente de Seloncourt.

Cette année le thème mis à l'honneur sera "Les mal-aimés de la Nature".

Nous rappelons à nos adhérents à jour de leur cotisation qu'ils bénéficient de l'entrée gratuite à la Fête de la Nature pendant toute la durée de la manifestation.

Chers partenaires et financeurs, Georges Contejean vous invite tous à l'inauguration officielle pour laquelle vous recevrez des invitations par courrier.

Les horaires de la manifestation sont les suivants :

- samedi 27 septembre 17h30 : inauguration officielle
- dimanche 28 septembre : ouverture public de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h
- lundi 29 septembre : réservé aux scolaires (quelques entrées payantes seront acceptées) de 8h à 12h et de 13h15 à 16h

PARTENAIRES



ainsi que les municipalités suivantes : Audincourt, Badevel, Bavans, Courcelles-les-Montbéliard, Dampierre-les-Bois, Etupes, Exincourt, Feschés-le-Châtel, Grand-Charmont, Héricourt, Mandeuve, Pont-de-Roide - Vermondans, Sainte-Suzanne, Seloncourt, Sochaux, Taillecourt, Valentigney, Vandoncourt.



SHNPM-INFOS

Société d'Histoire Naturelle du Pays de Montbéliard

138, rue du Général Leclerc 25230 Seloncourt

www.agglo-montbeliard.fr/shnpm shnpm@orange.fr

☎ 03 81 37 35 24

Été 2008, n° 04

EDITORIAL



Chers amis,

La préservation de la nature passe d'une manière inéluctable par son étude et sa connaissance. Notre association en la matière, au moins à l'échelle régionale, est une des entités les plus en pointe. Un autre vecteur de protection important à mes yeux est la diffusion et la vulgarisation du savoir naturaliste.

C'est pourquoi j'ai choisi de développer un nouveau site internet, outil puissant s'il en est de diffusion de l'information. Grâce aux compétences de Philippe Vergon, avec le soutien de la Chambre Régionale d'Economie Sociale et Solidaire nous sommes en mesure de vous présenter notre nouveau site. Ce site, présentant de nombreuses fonctionnalités et informations, visité déjà par **plus de 9000 internautes**, est pour vous un des moyens les plus faciles pour découvrir nos activités. Vous pourrez télécharger de nombreux documents. C'est un site à votre service, au service de la nature.

Nos manifestations rencontrent de plus en plus de succès, pour preuve la sortie du 19 avril au parc éolien du Lomont avec la présence de plus de 250 participants. C'est pour nous un réel encouragement.

Autre marque d'intérêt, depuis mai, le Conseil Général du Doubs soutien notre action. Cette marque de confiance d'une collectivité aussi importante nous honore et nous remercions son Président et l'ensemble des Conseillers Généraux.

Si besoin était, ceci est la preuve que notre association va de l'avant.

Pour nos lecteurs nombreux dans la région, en France et à l'étranger, nous préparons une surprise dans l'édition prochaine de notre bulletin scientifique annuel, alors restez aux aguets !

Que nature soit préservée !!!

Georges Contejean, Président de la SHNPM.

Directeur de la publication : Georges Contejean. Responsable de la publication : Philippe Vergon. Réalisation et mise en page : François Olliet

Imprimé à 500 exemplaires sur papier recyclé par l'imprimerie LOOS à Montbéliard.

PROCHAINES SORTIES SHNPM : Calendrier juillet-août-septembre- octobre 2008	
Dates	Libellé sorties
Sa 05/07/08	Sortie ornithologique grand public : "Oiseaux des vergers". Rendez-vous à 9h au parking du cimetière à Étupes.
Di 06/07/08	"Étude des tourbières de la Combe du lac". Sortie scientifique principalement bryologique, dans le Jura avec le CBNFC. Rendez-vous à 10h sur le parking du côté droit de la route entre Premanon et Lamoura (juste avant la route forestière menant au chalet de la Frasse).
Sa 30/08/08	"Nuit de la Chauve-souris", diaporama et sortie nocturne grand public à Seloncourt. Rendez-vous à 20h30 à la salle de la Stauberie à Seloncourt (vers la salle polyvalente).
Sa 30/08/08	Sortie botanique avec l'ABPN aux étangs de Rudolphe et de l'Arso. Rendez-vous à 14h sur le parking derrière le cimetière d'Offemont (route d'Eloie)
Sa 06/09/08	Sortie ornithologique grand public "À la découverte des oiseaux d'eau à Fesches-le-Chatel" avec le soutien de la MRE et du Conseil Régional de Franche-Comté. Rendez-vous à 9h devant la mairie de Fesches-le-Chatel
Di 07/09/08	Sortie mycologique Jurasienne aux tourbières dans les environs des Ponts de Martel (Suisse). Rendez-vous à 9h sur le parking des abattoirs des Ponts de Martel.
Sa 20/09/08	Sortie mycologique dans le bois d'Étupes avec 1,2,3 Nature (CAPM) et la participation de la Société Mycologique du Pays de Montbéliard. Rendez-vous à 14h près du parcours sportif à la sortie de Dasle.
Sa 27/09/08, Di 28/09/08 et Lu 30/09/08	Fête de la Nature / Exposition mycologique édition 2008. Cette année "Les mal-aimés de la nature" seront à l'honneur. Avec la ville de Seloncourt, 1,2,3 Nature (CAPM) et le soutien du Conseil Régional de Franche-Comté et du Conseil général du Doubs.
Sa 4/10/08	Sortie mycologique à Semondans avec 1, 2, 3 Nature (CAPM). Rendez-vous à 14h au parking du cimetière.
Di 12/10/08	"Peuple Migrateur", sortie ornithologique grand public au Fort des Roches à Pont-de-Roide avec la Maison Régionale de l'Environnement et le soutien du Conseil Régional de Franche-Comté. Rendez-vous de 9h à 12h au belvédère du Fort des Roches.
Sa 18/10/08	Sortie grand public mycologique dans les environs de Clairegoutte (70) dans le cadre de "la semaine du champignon". Rendez-vous à 13h45 au parking de la salle des Fêtes à côté de l'épicerie à Clairegoutte.
Sa 25/10/08	Sortie ornithologique grand public « Oiseaux des vergers » avec Vergers Vivants. Rendez vous à 9h parking du cimetière à Étupes.

N'oubliez pas que le calendrier des sorties SHNPM du 2ème semestre 2008 est disponible dans nos locaux ou sur le site internet de l'association.



Le déclin des populations d'amphibiens

N'avez-vous pas remarqué depuis quelques dizaines d'années, que rencontrer une grenouille, un crapaud ou encore une salamandre sur son chemin est devenu fait rare ?

On constate que les amphibiens à la surface de notre planète montrent des signes inquiétants de vulnérabilité qui se traduisent déjà par la disparition ou la baisse inquiétante de population de plusieurs espèces dans les dernières années. Quels sont les facteurs qui provoquent ce déclin généralisé ? Les scientifiques qui se penchent sur ce problème ont émis de nombreuses hypothèses : modifications de l'habitat, changements climatiques, rayonnement ultraviolet, pollution et substances toxiques, maladies ou encore introductions d'espèces invasives. Comme pour le syndrome d'effondrement des colonies d'abeilles, nous avons là encore sans doute non pas une cause mais bien un ensemble de causes avec des facteurs combinés aggravants.



Ce qui est en plus surprenant, c'est que de nombreuses populations d'amphibiens sur le déclin ne se trouvent pas forcément dans des milieux soumis à de fortes pressions humaines et le plus souvent fortement polluées, mais bien dans des zones protégées comme des parcs nationaux ou autres réserves. C'est le revers de la mondialisation avec ses impacts sur l'ensemble de la planète !

La prise de conscience du déclin des populations d'amphibiens pouvant entraîner des extinctions massives d'espèces dans le monde entier, pourtant observé depuis les années 1950, ne date que des années 1980. Aujourd'hui, l'homme ne peut plus nier ce phénomène de déclin qui prend une ampleur alarmante en affectant des milliers d'espèces dans tous les types d'écosystèmes et menace la biodiversité de notre planète.

Causes multiples avec interactions probables et complexes :

la fragmentation et la destruction des habitats naturels, l'introduction par l'homme de nouveaux prédateurs dans les écosystèmes en question, la surexploitation des amphibiens (nourriture, médecine, nouveaux animaux de compagnie (NAC), ...), l'augmentation de la toxicité (herbicides, insecticides, engrais) et de l'acidité des milieux de vie des amphibiens, l'émergence de nouvelles maladies (parasites, champignons, bactéries, virus à ADN), le changement climatique, l'augmentation des radiations ultraviolettes UV-B (conséquence des atteintes portées à la couche d'ozone).

Quelles stratégies pour enrayer ce déclin ? Agir localement mais aussi au niveau international :

protection des habitats naturels, élevage conservatoire, réintroduction, éradication de certaines espèces invasives sont autant de solutions à mettre en œuvre.

Les scientifiques considèrent la biodiversité amphibienne comme un indicateur précurseur de référence, révélateur de la pollution engendrée par les activités humaines et des effets qu'elle pourrait avoir sur les autres espèces animales. Vous noterez que l'homme agit encore en "pompier", est-ce à dire que le mal est fait, sans espoir ?

Pour en savoir plus, à lire un article de Wikipédia, l'encyclopédie libre
http://fr.wikipedia.org/wiki/Déclin_des_populations_d'amphibiens

Philippe Vergon,
 Secrétaire général de la SHNPM

Une nouvelle colonie d'hirondelles !

Rappelez-vous, il y a deux ans, à l'initiative de Georges Contejean, président de la Société d'Histoire Naturelle du Pays de Montbéliard, la commune de Seloncourt avait procédé à la mise en place de dix nids artificiels sur la façade jouxtant les locaux de l'association.

En effet, les hirondelles de fenêtre avaient pris l'habitude de nicher sur d'anciens ateliers municipaux. Ces bâtiments devant être détruits il a donc fallu trouver une alternative afin que l'ensemble des couples puissent continuer à nicher sur le territoire communal.

Il était particulièrement important de pouvoir proposer une solution de relogement à toutes ces hirondelles car leurs populations souffrent d'un déclin important. Ce déclin est principalement dû à deux causes :

- diminution des ressources alimentaires, constituées d'espèces d'insectes et dont la raréfaction provient principalement de l'utilisation de produits phytosanitaires,
- destruction directe des nids, malgré le statut d'espèce strictement protégée.

En 2007, l'année suivante, les nids artificiels sont restés vides puisqu'aucune hirondelle n'y avait niché.

Mais cette année le succès est au rendez-vous ! Sur les dix nids artificiels qui ont été implantés, neuf d'entre eux sont désormais occupés par des couples qui collectent la boue dont ils les garnissent sur un chantier de construction situé à quelques dizaines de mètres... Mais la bonne nouvelle ne s'arrête pas là puisque six ébauches différentes de nids et trois nids terminés sont d'ores et déjà observables sur un bâtiment proche. Ceci portera donc le nombre de nids de la colonie à un total de dix-huit !

Voici donc un exemple très concret et réussi de protection d'une espèce sensible ! Aussi, si vous souhaitez accueillir une colonie d'hirondelle chez vous, ou bien refaire votre façade où des hirondelles ont fait leur nid tout en proposant une alternative à ces superbes oiseaux, vous pouvez contacter la Société d'Histoire Naturelle du Pays de Montbéliard. Nous vous apporterons conseils et informations.

François Olliet



Les nids artificiels installés sous le toit de la façade du 138, rue du général Leclerc



Hirondelles de fenêtre ramassant de la boue pour en garnir les nids artificiels

Photos F. Olliet

Lancement du nouveau site internet de l'association !

Nous vous l'avions annoncé dans le précédent SHNPM-Infos, le nouveau site internet de la SHNPM était en cours de réalisation grâce à l'appui financier de la Chambre Régionale d'Économie Sociale et Solidaire (CRESS) et le soutien du Fonds Social Européen. Il est maintenant achevé, vous pouvez donc aller le visiter et faire circuler l'information à vos connaissances : www.agglo-montbeliard.fr/shnpm/



Vous trouverez sur ce site différentes rubriques parmi lesquelles la présentation de l'association, le trombinoscope des membres actifs, les calendriers de sorties et les SHNPM-Infos en libre téléchargement, les actualités et les actions en cours, les résumés de sorties en ligne, les différentes publications proposées à la vente, des photographies...etc

Présentation du Centre Athenas

Créé en avril 1987, le centre ATHENAS est implanté sur la commune de L'Étoile. Il a recueilli en 21 années plus de 9 000 animaux sauvages blessés, représentant 170 espèces différentes. Environ 45% d'entre eux ont été relâchés.

En 1990, le responsable se voit délivrer le "certificat de capacité à l'entretien et l'élevage d'animaux sauvages" des oiseaux et mammifères de la faune métropolitaine par le Ministère, et le centre bénéficie d'une autorisation d'ouverture accordée par l'autorité préfectorale en juillet 1991.

Implanté dans le Jura, il a pour les oiseaux et les petits mammifères un rayon d'action couvrant 7 départements : le Jura, le Doubs, la Haute-Saône, le Territoire de Belfort, la Côte d'Or, la Saône et Loire, et la moitié nord de l'Ain.

Sa spécificité est l'accueil de félidés sauvages. Pour ces derniers, le rayon d'action couvre le grand Est pour le chat forestier (28 individus récupérés, dont 17 relâchés) et pour le lynx l'ensemble de la zone colonisée. 12 lynx ont été récupérés à ce jour.

En cas de découverte d'un animal blessé 130 correspondants et 5 transporteurs sont en mesure d'assurer la prise en charge et l'acheminement des animaux dans les meilleurs délais.

Actuellement, ce sont quotidiennement 5 à 15 animaux qui sont recueillis, essentiellement des jeunes. Une permanence physique pour l'accueil des animaux est assurée 5 jours/2 sur 7, et une astreinte de week-end permet de répondre à toute sollicitation.

Gilles Moyne, Centre ATHENAS,
03 84 24 66 05, centre@athenas.fr
Site Internet : www.athenas.fr



Sortie ornithologique du 3 mai 2008

Découverte des "Oiseaux des vergers" à Étupes

Dans le cadre des rendez-vous 1,2,3 Nature ! de l'Agence de l'Environnement de la CAPM et en collaboration avec l'association Vergers Vivants, la quarantaine de participants à cette sortie a pu découvrir de nombreuses espèces d'oiseaux en se baladant dans de beaux vergers. Voici ci-dessous la liste des oiseaux rencontrés.

Buse variable (*Buteo buteo*) : 8
 Corbeau freux (*Corvus frugilegus*) : 10
 Corneille noire (*Corvus corone*) : 3
 Geai des chênes (*Garrulus glandarius*) : 6
 Grimpereau sp (*Certhia sp*) : 1
 Héron cendré (*Ardea cinerea*) : 1
 Martinet noir (*Apus apus*) : 5
 Merle noir (*Turdus merula*) : 3
 Mésange bleue (*Parus caeruleus*) : 2
 Mésange charbonnière (*Parus major*) : 6
 Milan noir (*Milvus migrans*) : 1
 Pic vert (*Picus viridis*) : 1
 Pinson des arbres (*Fringilla coelebs*) : 1
 Pouillot véloce (*Philoscopus collybita*) : 3
 Rouge queue à front blanc (*Phoenicurus phoenicurus*) : 3
 Rouge queue noir (*Phoenicurus ochruros*) : 3
 Verdier d'Europe (*Carduelis chloris*) : 2



Sortie "J'herborise en ville" du 2 juin 2008

Sortie botanique grand public

en partenariat avec le Muséum Cuvier. À Montbéliard, remontée du canal depuis le pont du chemin de fer (extrémité est du Près-la-Rose) jusqu'à l'écluse. Le bord de l'Allan proche a également été prospecté. Enfin, les participants se sont intéressés à la flore ligneuse du Près-la-Rose.

Les personnes présentes accompagnées des guides, ont pu constater l'envahissement progressif de la flore autochtone par des espèces horticoles le long du canal et de l'Allan.

Cette sortie était complémentaire aux sorties de 2004 et 2007 consacrées au canal et à l'Allan voisin.



ENVIRONNEMENT : AFFAIRES EN COURS

par Michel Jeanguenin

- Notre affaire concernant le dépôt de déchets animaliers à Champvaudon dans un 1^{er} temps puis dans la doline des Champs d'Anarai dans un 2^e temps a été purement et simplement classée sans suite le 21 janvier 2008 par le Procureur de la République de Montbéliard.

- Concernant la ZNIEFF de Champvermol, j'ai constaté le 05 février 2008, lors d'une visite sur place que le propriétaire continuait ses travaux malgré tous les courriers, convention (non respectée), mises en demeure, et notre plainte déposée en Juillet 2006.

Une synthèse complète de cette affaire depuis ses débuts en 2003, jusqu'à février 2008, a été établie et diffusée le 08-02-08, accompagnée d'un courrier, aux différents services de l'état : MEDAD à Paris, Préfet de Région, sous-préfet, DDAF, DIREN, Mairie etc. M le sous-préfet nous informe le 26-02-08 qu'il relance tout le monde et invite la mairie à prendre un arrêté interruptif de travaux avec poses de scellés. Entre temps nous avons réalisé une conférence de presse sur le site. En dernière minute nous apprenons que le tribunal de Montbéliard doit se prononcer sur l'affaire en juillet. L'aspect environnement sera-t-il traité en même temps que le non respect des règles de l'urbanisme ? A suivre.

Une autre affaire de pollution récurrente nous préoccupe à Étupes. Une installation industrielle traitant des produits ciments rejette de temps à autre des produits blanchâtres dans le ruisseau. Cette installation a été classée « soumise à déclaration » par la DRIRE et doit donc respecter la réglementation en vigueur et en l'occurrence la rubrique 2515 de l'arrêté du 30-06-1997 concernant les rejets.

La récurrence nous a conduit à informer la Gendarmerie d'Étupes, la Mairie et une réclamation officielle a été transmise au Préfet de Région le 12-février 2008. Réponse du 14-02-08 : la DRIRE est saisie et notre réclamation fait actuellement l'objet d'investigations plus approfondies. A suivre

Installations et Environnement :

Les installations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou provoquer des nuisances sont *soumises à la législation des installations classées* inscrites au Code de l'Environnement. Un site web donne des renseignements pour ceux que cela intéresse. www.installationsclassées.ecologie.gouv.fr .

On distingue 2 catégories d'installations classées : celles *soumises à Déclaration* et celles *soumises à Autorisation préalable*. C'est la DRIRE (Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement) qui réalise le classement et le cas échéant les inspections. Le cas évoqué plus haut concerne une installation *soumise à Déclaration* donc classée dans les moins polluantes. Elle n'est pas l'objet de visites d'Inspections régulières contrairement à une installation *soumise à Autorisation*. Parmi cette dernière catégorie figurent, par exemple les établissements classés « Seveso » donc réputés dangereux.

Cependant les industriels ou agriculteurs doivent respecter la législation les concernant en fonction d'études d'impacts initiales. À Étupes par exemple la valeur limite des matières en suspension pour les rejets à la rivière est de 100mg/l maxi.